

COMMUNE de
LA CAPELLE ET
MASMOLENE

Département du Gard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DEMANDANT UNE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU GARD ET DE L'AGENCE DE L'EAU
CONCERNANT L'ÉQUIPEMENT DES GABARITS D'EAU

N° 34/2021

Département du Gard Canton d'Uzès		Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du 04/06/2021																			
Commune de La Capelle et Masmolène		L'an deux mil vingt-et-un, le quatre Juin, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur GAYTE Xavier																			
Date de la convocation 01/06/2021		<table border="1" style="width: 100%;"><thead><tr><th style="width: 60%;">Membres</th><th style="width: 10%;">Présent</th><th style="width: 10%;">Absent</th><th style="width: 20%;">Donne pouvoir à</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 – Monsieur GAYTE Xavier</td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td></tr><tr><td>2 – Madame CREISSEN Viviane</td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td></tr><tr><td>3 – Monsieur SERRES Hervé</td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>				Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	1 – Monsieur GAYTE Xavier	x			2 – Madame CREISSEN Viviane	x			3 – Monsieur SERRES Hervé	x		
Membres	Présent					Absent	Donne pouvoir à														
1 – Monsieur GAYTE Xavier	x																				
2 – Madame CREISSEN Viviane	x																				
3 – Monsieur SERRES Hervé	x																				
Date d'affichage de la convocation 01/06/2021																					
Date d'affichage de la délibération																					
Nombre de conseillers: 11		4 – Monsieur FORIEL Jonathan Loup																			
En exercice	10	5 – Madame CLAUDIA Elodie																			
Quorum	6	6 – Monsieur PESENTI Anthony																			
Présents	9	7 – Monsieur PAUL François																			
Représentés	1	8 – Madame GIULIANI Stéphanie																			
Votants	10	9 – Madame DURANDO Françoise																			
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) Viviane CREISSEN		10 – Monsieur LAURENT Gilbert																			
<u>Acte rendu exécutoire</u> Après dépôt en Préfecture le 20/06/2021 Et publication au bulletin de le 24/06/2021		Sens du vote :																			
		Pour: 10 Contre: 0 ADOPTION À L'UNANIMITÉ																			

Vu la délibération n°20-2021 faisant évoluer l'utilisation des deux gabarits de prise d'eau et mise en place d'une facturation des utilisateurs.

Monsieur le Maire présente une demande de subvention au Conseil Départemental du Gard et à l'Agence de l'eau concernant l'équipement des gabarits d'eau dont le coût prévisionnel s'élève à 23 009 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau
- de réaliser les travaux une fois les taux de subvention connus

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

Signature du Maire



Xavier GAYTE

